

# Comités des droits de la personne du Syndicat des Métallos



équité  
MÉTALLO

UNITED STEELWORKERS  
**USW**  
MÉTALLOS

# Comment utiliser le guide

Ce guide est un outil pratique conçu à l'intention des comités des droits de la personne du Syndicat des Métallos. Il porte sur :

- Les exigences constitutionnelles que les comités des droits de la personne des sections locales doivent respecter.
- Le travail d'un comité des droits de la personne.
- Les moyens dont dispose le comité des droits de la personne pour s'acquitter de ses responsabilités.
  - Ressources du syndicat liées aux questions de droits de la personne
  - La formation syndicale sur les questions relatives aux droits de la personne
  - Résolutions du Congrès national d'orientation des Métallos
  - Négociations collectives
- Plans d'action : un exemple pratique de la façon d'intégrer le guide dans son ensemble.

# Les exigences constitutionnelles que les comités des droits de la personne des sections locales doivent respecter

Les statuts internationaux du Syndicat des Métallos demandent à toutes les sections locales d'établir un Comité des droits civils, pouvant également être appelé un Comité des droits de la personne. Les statuts se lisent comme suit :

Section 12. Au sein de chaque section locale, on constitue un Comité des droits civils (pouvant également être appelé Comité des droits de la personne) pour mettre en application les engagements contractés par notre syndicat envers la promotion et le développement des droits de la personne et des libertés civiles. Ce comité fonctionne sous la direction du Syndicat international ou de son représentant autorisé. Dans le cas des sections locales composées, le président de la section locale nomme un représentant de chaque unité au sein du comité, ou collabore avec un président d'unité pour établir un comité pour une unité particulière.

Par « droits civils », on entend normalement les droits politiques fondamentaux (p. ex., le droit de vote, la liberté d'expression, l'égalité de traitement devant la loi).

« Les droits de la personne », comme nous utilisons l'expression ici au Canada, comprennent ces droits civils et politiques fondamentaux et l'éventail plus large de droits sociaux, économiques, culturels et à la non-discrimination qui sont codifiés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies (la Déclaration). Bien que certains pays l'aient signée, la Déclaration même n'est pas juridiquement contraignante.

Cependant, toutes les lois et tous les codes relatifs aux droits de la personne au Canada sont juridiquement contraignants. En d'autres mots, les lois et les codes donnent du « mordant » aux aspirations de la Déclaration. Ceci se reflète dans les statuts du Syndicat des Métallos et nos conventions collectives. De plus, les procédures et politiques de notre syndicat, comme sa Politique de lutte contre le harcèlement et la violence, sont contraignantes. Visitez [metallos.ca/politiques](http://metallos.ca/politiques) pour accéder aux procédures et politiques du Syndicat des Métallos contre le harcèlement et la violence.



# Qui devrait siéger à un comité des droits de la personne?

Que ce soit dans une grande section locale composée ou une section locale dans un petit lieu de travail unique, idéalement, le comité des droits de la personne devrait refléter la diversité des membres et représenter les différentes équipes dans le lieu de travail.

Notre syndicat n'a jamais été aussi diversifié de toute son histoire. Par diversité, il entend les personnes autochtones, noires et racisées, les membres de la communauté 2ELGBTQIA+, les personnes ayant une incapacité mentale ou physique, les personnes de diverses religions et pratiques spirituelles, et les membres d'autres groupes en quête d'équité.

Lors de la sélection des membres de votre comité, essayez de faire en sorte qu'il comprenne au moins une personne de chaque groupe en quête d'équité.

## Nomination ou élection ?

Généralement, c'est la présidente ou le président de la section locale ou de l'unité qui nomme les membres au comité. Le comité peut comprendre la présidente ou le président, ainsi que la ou le responsable du comité des griefs ou la déléguée ou le délégué en chef. Les sections locales ne sont pas obligées d'avoir un gros comité, mais ses membres doivent avoir la confiance de leurs collègues ainsi que des dirigeantes et dirigeants de l'unité et de la section locale.

Les membres du comité doivent être prêts à « joindre le geste à la parole », en aidant à établir un climat de respect mutuel et à assurer la compréhension de la diversité dans le lieu de travail et lors des activités syndicales. Ils doivent savoir bien écouter, informer les gens qu'ils sont à leur disposition pour répondre à leurs questions, discuter de questions courantes et parfois délicates, et collaborer à trouver des solutions qui favorisent le respect.



# Que fait un comité des droits de la personne ?

## Les trois rôles d'un comité des droits de la personne:

### Communiquer :

- Fournir conseils et orientation sur les façons de prévenir et de combattre le harcèlement et la discrimination.
- Promouvoir les procédures et politiques des Métallos contre le harcèlement et la violence.
- Présenter des recommandations au comité de négociation sur les dispositions ou modifications clés à intégrer dans la convention collective afin de garantir le respect de la loi et des politiques du syndicat.
- Suivre de près les pratiques d'embauche et de rétention de l'employeur et collaborer avec le comité de négociation à la négociation de pratiques d'embauche équitables et de mesures efficaces de rétention des employés.
- Utiliser les babillards du lieu de travail ou du syndicat, ou les bulletins d'information imprimés ou électroniques de la section locale pour faire connaître vos réussites et communiquer des informations sur les droits de la personne.
- Communiquer avec le comité des droits de la personne et le comité de la condition féminine du district.
- Communiquer avec les différents comités nationaux : le comité autochtone, le comité de lutte contre le racisme, le comité de la condition féminine et le groupe de travail des Métallos sur la Fierté. Votre représentant.e syndical.e peut vous aider à prendre contact avec la personne du district affectée au comité ou groupe de travail national.
- Communiquer avec les membres de votre section locale.

### Sensibiliser :

- Promouvoir les politiques de lutte contre le harcèlement et la violence du syndicat dans le lieu de travail.
- Travailler avec les comités des sections locales et les membres à favoriser l'équité et le respect mutuel tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du lieu de travail.
- Sensibiliser les membres de la section locale à leurs droits et leurs responsabilités aux termes de la Charte canadienne des droits et libertés et des lois relatives aux droits de la personne.
- Agir en tant que mentors et groupe de soutien pour les personnes des groupes traditionnellement défavorisés et les groupes en quête d'équité.
- Promouvoir les efforts de sensibilisation et les cours de formation et les ateliers du syndicat sur les droits de la personne.

## **Motiver :**

- Utiliser le calendrier des jours spéciaux et des fêtes religieuses pour reconnaître et promouvoir les jours spéciaux et les traditions dans une société diversifiée.
- Encourager les membres des sections locales à participer aux activités liées aux droits de la personne qu'organisent les conseils régionaux, les districts, les conseils du travail et les organisations communautaires.
- Travailler avec des partenaires progressistes au sein de la localité, et par l'entremise de coalitions syndicales en vue de mobiliser du soutien à l'égard des modifications législatives visant à protéger et à faire progresser les droits de la personne.

## **Les moyens dont dispose un comité des droits de la personne pour s'acquitter de ses responsabilités ?**

Le travail du comité des droits de la personne intègre les domaines ci dessous :

### **1. Ressources électroniques du Syndicat des Métallos**

D'abord, un comité des droits de la personne se familiarise avec les ressources qui se trouvent sur le site Web du syndicat. En plus d'accéder lui-même aux ressources syndicales, le comité peut utiliser ces liens Internet précieux pour communiquer de l'information utile aux membres.

Certaines ressources essentielles se trouvent à : [metallos.ca/impliquez-vous/droits-personne-egalite](https://metallos.ca/impliquez-vous/droits-personne-egalite)

Cette section du site Web des Métallos comprend des informations et ressources particulières sur :

- Les droits des Autochtones et les questions qui les concernent.
- Les droits des personnes 2ELGBTQIA+ et les questions qui les concernent.
- Les droits des personnes handicapées et les questions qui les concernent.
- Les droits des femmes et les questions qui les concernent.
- Les procédures et politiques de lutte contre le harcèlement et la violence en milieu de travail du Syndicat des Métallos.
- Calendrier des fêtes religieuses et des jours spéciaux, qui souligne toutes les dates importantes et les noms des diverses pratiques religieuses et spirituelles.

Le site Web comprend aussi des ressources comme les guides de négociation et se penche sur le travail et l'inclusion des membres 2ELGBTQIA+.

### **2. Cours de formation et ateliers du Syndicat des Métallos sur les droits de la personne**

Le Bureau national canadien et les districts du Syndicat des Métallos offrent plusieurs ateliers sur les droits de la personne aux sections locales. Vérifiez auprès de la coordonnatrice ou du

coordonnateur de l'éducation de votre district pour connaître la disponibilité et le calendrier des cours. Pour plus de renseignements, visitez [metallos.ca/formation-a-venir](https://metallos.ca/formation-a-venir).

### 3. Résolutions du Congrès national d'orientation

Le Congrès national d'orientation est un événement tenu tous les trois ans par notre syndicat au Canada et organisé par le Bureau national canadien des Métallos. Le congrès est un endroit où les sections locales présentent des résolutions, en débattent et prennent des décisions à leur égard. Si le congrès adopte une résolution, celle-ci fait alors officiellement partie du travail du syndicat. Voici la marche à suivre pour présenter des résolutions sur les droits de la personne :

**1<sup>re</sup> étape :** Présentez une résolution à inscrire à l'ordre du jour de l'assemblée mensuelle des membres de votre section locale. Assurez-vous que les membres du comité des droits de la personne sont présents à l'assemblée pour appuyer votre proposition et voter en sa faveur.

Comment rédiger une résolution :

Voici un exemple :

Attendu que nos membres n'ont jamais été aussi diversifiés de toute l'histoire de notre syndicat;

Attendu que les membres des groupes en quête d'équité continuent de faire l'objet de harcèlement dans le lieu de travail et au sein du syndicat;

Attendu que la formation est essentielle pour renseigner les comités des droits de la personne des façons de soutenir la diversité dans le cadre de leurs efforts pour renforcer la solidarité.

Par conséquent, qu'il soit résolu que le Service de l'éducation et de l'équité du Bureau national canadien crée une brève séance de formation en ligne sur un leadership propice à l'équité.

Qu'il soit en outre résolu que la séance Un leadership propice à l'équité soit offerte aux comités des droits de la personne à l'échelle du pays.

**2<sup>e</sup> étape :** Les sections locales peuvent soumettre leurs résolutions par voie électronique à un site Web établi d'avance en préparation au congrès. Envoyez la résolution.

Un exemple d'une résolution du Congrès national d'orientation 2023 est présenté à : [metallos.ca/événements/npc2023](https://metallos.ca/événements/npc2023).

## 4. Faire le bilan et élaborer un profil de votre lieu de travail et de votre section locale

Près de 50 % des femmes sont victimes de harcèlement sexuel au travail. Les travailleuses autochtones, noires et racisées, et les personnes qui vivent avec un handicap sont plus susceptibles d'être harcelées ou de subir de la discrimination au travail que les travailleuses de race blanche ou n'ayant pas de handicap. Même si la main-d'œuvre est de plus en plus diversifiée, les lieux de travail sont à majorité blancs dans la plupart des régions du Canada.

Élaborez un profil de votre lieu de travail ou de ceux de votre section locale ou de votre région, et examinez certains des enjeux sur lesquels le comité des droits de la personne doit se pencher. Parcourez attentivement votre convention collective pour voir si elle contient des dispositions discriminatoires à l'égard des femmes, des travailleuses autochtones, noires et racisées, des personnes 2ELGBTQIA+ ou de celles ayant un handicap.

Voici quelques exemples de ce que vous pouvez rechercher :

- Qui travaille dans les différents domaines du lieu de travail ? Prenez note de la composition des unités de votre section locale et des classifications d'emplois de membres faisant traditionnellement partie de groupes marginalisés. Comparez la composition générale de la main-d'œuvre à celle de la population de la localité.
- Les possibilités de formation sont-elles mises à la disposition de tous ? Les procédures d'embauche sont-elles équitables et l'affichage facilement accessible et disponible ?
- Les travailleuses et travailleurs sont-ils au courant des politiques et des procédures d'enquête sur les plaintes ?
- L'orientation des nouvelles recrues comprend-elle un aperçu des politiques pour prévenir le harcèlement et y remédier ?
- Y a-t-il un dossier sur les problèmes de droits de la personne survenus dans le lieu de travail?

## 5. Élaborer des propositions contractuelles sur les droits de la personne

L'élaboration de propositions sur les droits de la personne pour les négociations collectives commence par de simples idées réalistes dans votre lieu de travail. Ces idées sont alors reformulées en des propositions contractuelles écrites et formelles. Pour ce faire, un comité des droits de la personne doit alors se réunir pour en discuter :

1. Quels sont les enjeux liés aux droits de la personne à votre lieu de travail ?
2. Que faut-il faire à cet égard ?
3. Créer un plan d'action pour mettre en œuvre les mesures à prendre.

Après avoir terminé les trois étapes simples ci-dessus, des clauses peuvent alors être élaborées. Pour un exemple de modèle de clauses, voyez les liens suivant :

- Droits des personnes 2ELGBTQIA+ : [metallos.ca/convention-modele-2elgbtqia](https://metallos.ca/convention-modele-2elgbtqia)
- Guide de négociation des Métallos pour faire avancer les droits des Autochtones : [metallos.ca/guide-engagement-autochtone](https://metallos.ca/guide-engagement-autochtone)



- Guide des Métallos visant à combler l'écart salarial entre les genres : [metallos.ca/guide-equite-salariale](https://metallos.ca/guide-equite-salariale)
- Guide d'action des Métallos pour monter le niveau de la santé et sécurité pour les femmes : [metallos.ca/guide-monter-le-niveau](https://metallos.ca/guide-monter-le-niveau)

Avant que la négociation collective n'ait lieu, votre section locale tiendra une réunion sur les propositions. Veillez à ce que tous les membres de votre comité des droits de la personne assistent à la réunion et que votre comité ait une ou un porte-parole pour présenter et défendre les propositions, avec l'appui de tous les membres du comité.

Tout au long des négociations, il est de pratique courante pour le comité de négociation de fournir des mises à jour. Pendant cette période, tout le comité devrait s'assurer que les propositions relatives aux droits de la personne ne sont pas retirées des négociations.

## 6. Suivre les lois qui gouvernent les droits de la personne

Votre comité des droits de la personne doit suivre l'évolution des changements législatifs qui peuvent avoir des répercussions sur les lieux de travail et les conventions collectives. Le comité doit envisager de travailler en collaboration avec le comité d'action politique du district pour faire pression en vue de provoquer des changements législatifs profitant à tous les travailleurs et toutes les travailleuses.

Les lois régissant les droits de la personne et les organismes de réglementation ne sont pas le fruit du hasard, mais plutôt du travail des syndicats et militant.e.s communautaires collaborant pour faire pression sur les gouvernements. Les Métallos sont membres de coalitions, de comités et de groupes de travail sur les droits de la personne qui mettent au point des stratégies afin d'améliorer et de renforcer les lois et les pratiques gouvernementales en matière de droits de la personne. Le Canada est membre des Nations Unies et il participe à l'Organisation internationale du Travail, c'est pourquoi il faut faire pression afin que le pays signe et mette en application les conventions, les résolutions et les déclarations.

## Plans d'action

Afin de suivre de près les efforts de votre comité des droits de la personne, il est recommandé d'établir un plan d'action. Un tel plan comprend six étapes :

1. Quels sont les principaux enjeux ?
2. Quelles activités doit-on tenir pour traiter chacun de ces enjeux ?
3. Qui fait quoi au comité ?
4. Quand doivent-ils avoir terminé ?
5. De quelles ressources a-t-on besoin ?
6. Quel suivi doit-on effectuer ?

Vous trouverez sur les deux pages suivantes un modèle de plan d'action d'un comité des droits de la personne. Ce dernier intègre les documents et les sujets du Guide pour la création de comités des droits de la personne. Les enjeux varieront en fonction de chaque comité.

## 1<sup>er</sup> enjeu clé :

**Familiariser tous les membres du comité avec les ressources électroniques des Métallos en matière de droits de la personne**

### **Activités**

- Utiliser le lien fourni dans le guide pour trouver les ressources sur le site Web

### **Qui fait quoi ?**

- Tous les membres du comité font de la recherche dans les ressources du site Web

### **Échéance ?**

- Établir une date

### **Ressources nécessaires**

- Accès à Internet

### **Suivi**

- Après avoir établi la date, tenir une réunion de tous les membres du comité pour discuter des points saillants de la recherche

## 2<sup>e</sup> enjeu clé :

**Formation sur les droits de la personne**

### **Activités**

- Demander à la présidente ou au président de la section locale d'inscrire à l'ordre du jour de l'une de ses assemblées mensuelles d'envoyer un nombre de membres à un atelier sur les droits de la personne

### **Qui fait quoi ?**

- Assigner à un membre du comité la tâche de parler à la présidente ou au président de la section locale afin que ce point soit inscrit à l'ordre du jour
- Attribuer à un membre du comité la responsabilité d'appuyer l'envoi de membres à un atelier sur les droits de la personne
- Attribuer à tous les membres du comité présents la responsabilité d'appuyer la motion

### **Échéance ?**

- Établir une date

### **Ressources nécessaires**

- Assister à la réunion

### **Suivi**

- Demandez aux membres qui étaient présents de présenter un compte rendu et de réfléchir à la sensibilisation aux droits de la personne. Demandez également s'ils s'en serviront pour faire progresser les droits de la personne dans le lieu de travail ou à l'échelon de la section locale

### **3<sup>e</sup> enjeu clé :**

**Envoyer une résolution de la section locale sur les droits de la personne et au moins un membre du comité des droits de la personne au Congrès national d'orientation**

#### **Activités**

- Suivre les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> étapes du guide
- Faire inscrire le point à l'ordre du jour de l'assemblée mensuelle des membres

#### **Qui fait quoi ?**

- Attribuer à un membre du comité la responsabilité de faire inscrire le point à l'ordre du jour
- Attribuer à tous les membres du comité présents la responsabilité d'appuyer la motion soumise à l'assemblée

#### **Échéance ?**

- Établir une date

#### **Ressources nécessaires**

- Résolution écrite à présenter
- Tous les membres du comité sont présents pour appuyer la motion
- Demander aux membres de la section locale d'y assister pour appuyer la motion

#### **Suivi**

- Demandez aux membres qui étaient présents de présenter un compte rendu et de réfléchir au congrès. Demandez-leur aussi comment ils vont se servir de ce qu'ils y ont appris au congrès pour faire progresser les droits de la personne dans le lieu de travail et à l'échelon de la section locale

### **4<sup>e</sup> enjeu clé :**

**Soumettre une proposition contractuelle sur les droits de la personne**

#### **Activités**

- Utilisez ce guide pour vous aider à rédiger une ou plusieurs propositions

#### **Qui fait quoi ?**

- Tout le comité discute de propositions et les rédige
- Tous ses membres assistent à l'assemblée pour y présenter les propositions et les appuyer

#### **Échéance ?**

- Établir une date

#### **Ressources nécessaires**

- Finaliser le libellé des propositions
- Assister à l'assemblée pour présenter les propositions

#### **Suivi**

- S'assurer que les propositions sur les droits de la personne sont présentées à la table de négociation



 [metallos.ca](http://metallos.ca)  [uswmetallos](https://www.instagram.com/uswmetallos)  [uswmetallos](https://www.youtube.com/uswmetallos)   [MetallosCA](https://www.facebook.com/MetallosCA)

<sru-sdr, cope-sepb 343>